

CAP

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

EN APPRENTISSAGE



1 AN

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

Établissement Régional d'Enseignement Adapté Anne Frank
86550 MIGNALOUX
Tel : 05 49 00 27 27
Contact : Serge BORIES - D.D.F.P.T.

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme exerce au sein de bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...). Il intervient dans trois domaines : les structures fixes (gros-œuvre, second œuvre) ; les structures mobiles (ouvertures, mobilier) ; les réseaux et appareillages concernant **la plomberie, le chauffage, l'électricité**.

On peut lui confier des travaux de maintenance préventive : **vérification, contrôle, entretien**. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de réparer s'il n'y a pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de donner des informations aux responsables. Il tient à jour les fiches d'entretien.

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparation, exécution d'opérations de maintenance.
- Suivi et ventilation des travaux.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent de maintenance bâtiment.
- Responsable de la maintenance.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2016/2017/2018

- Réussite aux examens : 100 %
- Arrêt de la formation : 0 %

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un CAP du domaine ou avoir le niveau CAP MBC.
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 2 ou 3 semaines en centre de formation (total 13 semaines), le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 455h.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel.
- Mention complémentaire.

 **PLUS D'INFOS**
cfa-acad-poitiers.fr

